

présentèrent à Louis XV la nécessité d'en bâtir une nouvelle et d'édifier ses successeurs pour mener à bien cette entreprise considérable. Le roi attribua à cette œuvre de piété une partie des odes bénéfiques de la loterie. L'architecte Soufflot fut chargé du plan du nouvel édifice, qui s'éleva bientôt sur un terrain voisin de la basilique de Clovis. V. PANTHÉON.

La vieille église subsista encore longtemps; ce n'est qu'en 1802 que sa démolition fut ordonnée. Une commission de savants fut chargée de surveiller les travaux et les fouilles, afin de réserver les objets les plus intéressants. On découvrit sous le maître-autel un certain nombre de sarcophages placés irrégulièrement les uns à côté des autres, et dont quelques-uns renfermaient encore des squelettes; peut-être les ossements du royal fondateur de l'église se trouvaient-ils parmi ces débris humains. Des vases de terre, un fer de lance, plusieurs boucles d'un travail romain ou mérovingien, quelques médailles du Bas-Empire furent recueillis au milieu des sépultures. On retira de la crypte, pour le second étage du musée, un précieux corceille de pierre qui avait renfermé le corps de sainte Geneviève.

On ne comprit pas dans la démolition une haute tour carrée qui accompagnait le clocher de l'église abbatiale du côté du sud; cette tour est engagée aujourd'hui dans les bâtiments de l'École Descartès; elle est romane à la base, et sa partie supérieure appartient au style gothique flamboyant. Parmi les tourelles qui contenant l'église, se trouvaient celui de René Descartes et celui du cardinal de La Rocheaucald, abbé commendataire et réformateur de l'abbaye; le manoir de ce dignitaire ecclésiastique se trouve aujourd'hui dans la chapelle de l'hospice des incurables (femmes), dont il fut le principal fondateur. Le fameux bucher Joy, l'un des chefs de la faction ligueuse sous Charles IX, avait aussi été inhumé dans cette église.

Le lycée Descartes remplaça aujourd'hui la communauté des génévains, supprimée sous la Révolution, et comme le dit un écrivain humoristique (le bibliophile Jacob, *Promenade dans la vieille Paris*), les écoliers du collège se battent aujourd'hui à l'endroit même où les chanoines de Sainte-Geneviève et les officiers du pape échangeaient autrefois de si beaux coups de poing. Les bâtiments conventuels subsistent à peu près dans l'état où ils se trouvaient lors de la suppression de l'abbaye. La cour du cloître, la cour des abbés et la cour des moines existent encore. On trouve sur une longueur de six travées, couvertes d'une voûte en pierre à nervures croisées. Dans la sacristie se trouve une grande statue de Sainte-Geneviève, qui provient du monument de la porte moyenne de l'église abbatiale.

La rue Clovis passe sur l'emplacement où s'élevait la basilique fondée par le premier roi de France qui ait porté le titre de fils d'un dieu.

Geneviève-des-Ardents (ÉGLISE SAINTE), église qui était située rue Neuve-Notre-Dame, dans la Cité, et dont l'origine est très-obscur. D'après Félibien et Lobineau, vers 1130, Paris et Orléans étaient ravagés par une peste que l'on croyait due à un effluve malsain connu sous le nom de *mal des ardents*. Les Parisiens, réduits au désespoir, invoquèrent les secours du ciel. La chasse de sainte Geneviève fut portée en grande pompe à Notre-Dame, et, suivant la légende, tous les malades qui s'approchèrent des reliques de la patronne de Paris furent guéris instantanément, à l'exception de trois incurables. Le pape Innocent II, qui vint en France en 1131, ordonna la célébration d'une fête en l'honneur de la bienheureuse Geneviève, et, à partir de ce moment, la petite église située en face de la cathédrale, nommée depuis longtemps Notre-Dame-la-Petite, et ensuite Sainte-Geneviève-la-Petite, s'appela l'église Sainte-Geneviève-des-Ardents.

L'abbé Lebeuf n'accordait aucune foi à cette histoire. Il affirmait que l'église de Sainte-Geneviève-la-Petite n'avait pris son nom de Sainte-Geneviève-des-Ardents qu'au XVI^e siècle, par un pieux subterfuge d'un des curés.

Le portail de Sainte-Geneviève-des-Ardents, reconstruit en 1402, était remarquable par la richesse de son architecture et par les statues qui le décoraient. Parmi ces figures se trouvait l'image de Nicolas Flamel, sainte Geneviève-des-Ardents fut abattue en 1747. L'emplacement de cette église servit à agrandir l'hôpital des Enfants-Trouvés, dont les bâtiments furent affectés plus tard, au service de l'Administration de l'assistance publique et servirent, en dernier lieu, d'annexe à l'ancien Hôtel-Dieu.

Geneviève (MONTAGNE SAINTE), nom sous lequel on désigne, en général, le terrain assez rapide qui forme les abords de la place du Panthéon actuel, depuis le quai des Tournelles jusqu'à cette place. L'abbaye Sainte-Geneviève originale était placée au point culminant de cette montagne, depuis longtemps couverte d'habitations et sillonnée

de rues dont la principale a pris son nom, après avoir successivement porté ceux de *Sainte-Geneviève*, *Sainte-Geneviève-la-Croix*, *Sainte-Geneviève-du-Mont* et des *Boucheries*. Cette dernière dénomination provenait des eaux de la source d'eau chaude dite de Paris, ayant été accordé à l'établissement, vers la fin du XVI^e siècle. La montagne Sainte-Geneviève, vrai centre du vieux quartier religieux et scolastique, offre de nombreux souvenirs historiques; nous les passerons rapidement en revue.

C'est d'abord le collège de Laon, fondé en 1314 par Guy, chanoine de Laon, trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris, et Raoul de Presles, clerc du roi. Le collège de Laon était destiné à recevoir les pauvres écoliers des diocèses de Laon et de Soissons. Des contestations assez violentes survenues vers 1323 entre les hôtes de ce collège amenèrent sa scission en deux établissements distincts: le collège de Laon proprement dit et le collège de Presles ou de Soissons. Le premier occupa le côté des logements situés sur les clos Bruneau, depuis la rue Jean-de-Beauvais; le second resta au terrain comprenant rue des Carmes, alors rue Saint-Hilaire. Le collège de Laon comptait, en 1337, un principal, un chapelain et seize boursiers. Il fut, en 1329, transféré dans une maison dite *l'Hôtel du Duc*, située rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, et qui venait de lui être léguée par le testament de Gérard de Montaigny, avocat au parlement. Cet établissement a depuis été réuni au collège Louis-le-Grand actuel. Au 37 de la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève était situé le collège de La Marche, fondé en 1420 par Guillaume de La Marche, et par Beuve de Villiville, pour six écoliers, quatre de La Marche et deux de Richiers-aux-Salines, de Lorraine. Des bâtiments de ce collège sont occupés aujourd'hui par une crèche. Au n° 34 se trouvait le séminaire des Trente-trois, dont on ne voit du nombre d'écoliers réunis par Claude Bernard, le fondateur, en mémoire du nombre d'années que vécut Jésus-Christ. Citons encore le collège de Navarre, fondé en exécution du testament de la reine Jeanne de Navarre, épouse de Philippe le Bel, qui légua un revenu de deux mille livres pour sa fondation et son entretien. Les troupes bourguignonnes le raserent en 1418; il fut rétabli et restauré par Charles VI, puis par Louis XI. Le collège de Navarre compta des élèves illustres: le cardinal d'Ailly, Gerson, Ramus, Henri III, le prince de Béarn, le duc de Guise, fils du Balais, le cardinal de Richelieu, Bossuet. Les collèges voisins, dits de Tournay et de Bocourt, lui furent réunis. Richelieu y créa une chaire de controverse, et, en 1680, Louis XIV y ajouta des chaires de théologie morale et de cas de conscience.

Louis XV, à son tour, y établit une chaire de physique. En un mot, le collège de Navarre fut, jusqu'à la Révolution, suivant l'expression d'un historien, l'école de la noblesse française, *l'honneur de l'Université*. On voyait sur le portail les statues de la reine Jeanne de Navarre, fondatrice, et de Philippe le Bel, son mari. En 1790, le collège de Navarre, supprimé, devint propriété nationale. On créa, en 1836 par Jean de Hubant, clerc, conseiller du roi, et qui se composait de quatre pauvres étudiants, d'un principal et d'un chapelain. Les bâtiments ont été réunis en 1767 au collège Louis-le-Grand, puis vendus en 1810.

La montagne Sainte-Geneviève n'est guère reconnaissable aujourd'hui, et l'exploration n'en est donnée à cœur joie sur un terrain que nous venons d'évoquer. Aussi trouvons-nous oisieux de parler des rues actuellement disparues sous le niveau du boulevard des Ecoles, et dont la plupart d'ailleurs n'avaient guère pour recommandation que leurs dénominations pittoresques.

Geneviève, roman publié en 1839 par M. Alphonse Karr. L'auteur a donné à son livre un second titre : *Ce qu'il y a dans une bouteille d'encre*, et, pour le justifier, il explique son procédé de composition dans des chapitres qui fatiguent à force d'esprit. On voit que M. Alphonse Karr a oublié le mot de Pascal : *Le mot est haisseable*. Geneviève n'est pas un de ces romans où l'on analyse l'agrément est dans le détail même. Les deux enfants de M^{me} Lauter, après la disparition de son mari qu'elle a trompé et qui a tué son ami, gémissent et deviennent, Léon un artiste charmant, Geneviève une femme adorable et sensible. Albert et Rose, leur cousin et cousine germaines, aux lesquels ils ont grandi, respirent également une charmante fleur de jeunesse. Ces deux jolis couples s'aiment; mais, tandis que Rose épousa à Léon, Albert ignore et méconnaît le sentiment de Geneviève, qui en souffre et en meurt. Cependant M^{me} Lauter est morte de bonne heure, et son mari, repenti incognito comme miraculeusement, espèce de millionnaire à la façon des héros de Balzac, devient le *Deus ex machina* des péripéties finales.

A côté des scènes plaisantes d'hôtel garni et d'atelier, d'écoules en droit et d'artistes, l'auteur sait introduire de fraîches descriptions de la nature, et même de touchantes situations de cœur. En sortant de prendre part à une scie d'atelier, Léon, mettant de côté

tout orgueil, va jouer du violon dans la rue pour gagner l'argent des remèdes de sa sœur malade. Mais pourquoi, du moment où le sérieux commence, où l'attendrissement vous gagne, une ironie moqueuse vient-elle gâter tout? L'auteur se perd dans les détails. Nous passons volontiers à M. Alphonse Karr certains chapitres où alignent des vers sous un air de prose, s'il s'agit de la faire filer comme des tresses déguisées, et à mystifier le lecteur qui n'y prendrait pas garde. Ces chapitres peuvent être considérés comme une excellente critique du jargon lyrique à la mode; mais, dans l'intervalle qui sépare la mort de M^{me} Lauter de son enterrement, lorsqu'on pleure, comment l'auteur se l'est-il en la triste courage de glisser, sous le titre du *Premier jour de mai*, un de ces chapitres très-bizarres qui ont le masque d'une parodie? Il est mieux fait de le laisser dans sa *bouteille d'encre*. Pourquoi faut-il que son esprit s'égarât à gâter ce qu'a fait son cœur?

Quand on lit ces jolis chapitres, qui ressemblent à des feuilletons négligemment écrits dans un journal, on se demande pourquoi s'occuper de ce qui n'est qu'un détail, pourquoi s'occuper de ce qui n'est qu'un détail? Les choses ne sont pas toujours ce qu'elles paraissent, surtout quand on n'est qu'un pauvre diable, et qu'il se peut aller. Il y a dans Geneviève des pages d'une finesse et d'une raillerie délicieuses; tout le début, qui nous décrit l'histoire galante de M^{me} Lauter, est d'une grâce maligne, pleine de vérité. On y glanerait, sans se baisser, son butin de moraliste. « Chaque femme se croit veuve de l'homme qu'elle aime. » M^{me} Lauter n'est pas une femme qui se croit veuve de l'homme qu'elle aime; elle se croit veuve de son amour. Lorsque l'on ne se sent plus aimé, on ne sent plus l'homme qu'on aime, on se sent seul. Et dire que c'est en ricanant que M. Alphonse Karr sème ces maximes de l'homme et de la femme, dont le premier texte écrit de cette légende est une chronique de Matthias Emmich, docteur en théologie et carme du couvent de Bopard en 1472. Ce texte parait avoir été la source d'une légende, en fait de Geneviève, qui se rapporte à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous nous en sommes vengés, et nous n'avons pas le droit d'être d'autres qu'à nous! Nous nous attachons à nous, et quand nous les avons élevés, il nous reconnaît plus pour leurs m